

27 juin 2012 – Guyane

En début d'après-midi, les militaires avaient été mis en place par hélicoptères dans le secteur de Dorlin, au sud-ouest du département. Lorsque le groupe s'est déployé, les militaires ont été pris à parti par des tireurs embusqués.

Au cours de cet échange de tirs, un soldat a été mortellement touché et un autre est décédé des suites de ses blessures après son évacuation. Deux gendarmes ont également été gravement blessés. Afin de sécuriser la zone et prendre en charge les blessés, un dispositif de réaction rapide et des hélicoptères ont été immédiatement envoyés sur les lieux de l'opération. Les blessés ont été évacués vers Maripasoula avant de rejoindre Cayenne dans la soirée. Par ailleurs, dans la matinée, un hélicoptère de la gendarmerie avait essuyé des tirs et un gendarme avait été très légèrement blessé.

L'adjudant Stéphane Moralia 28 ans et le caporal-chef Sébastien Pissot, 33 ans (9^e Régiment d'infanterie de marine 9^e RIMa – Cayenne), ont été tués en Guyane le 27 juin 2012 au cours d'une opération de lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane.

Célibataire et sans enfant, l'adjudant Stéphane MORALIA a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France. Il aura servi la France pendant plus de neuf ans.

Pacsé avec un enfant à charge, le caporal-chef de 1^{ère} classe Sébastien PISSOT a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France. Il aura servi la France durant plus de treize ans.

Le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT), aux côtés d'autorités civiles et militaires, a honoré la mémoire de l'adjudant-chef Stéphane MORALIA et du sergent Sébastien PISSOT en leurs remettant la médaille militaire.

Le ministre de la Défense les a fait chevaliers de la légion d'Honneur et ont été promus au grade supérieur à titre exceptionnel.